

En direct du CSE du 17/12/2024

Les orientations stratégiques portées par le plan de transformation

- 3 objectifs stratégiques déclinés en 15 projets prioritaires
 - ① **Donner à chacun les moyens d'accéder à l'emploi durable**
 - 1 - Repérer l'ensemble des personnes en recherche d'emploi
 - 2 - Assurer 1 entrée en parcours d'accompagnement rapide avec le référent le + approprié
 - 3 - Proposer des parcours d'accompagnement personnalisés et davantage de parcours intensifs à ceux qui en ont besoin (dont rénover le contrôle de la recherche d'emploi)
 - 4 - Proposer un accompagnement rénové aux allocataires du RSA
 - 5 - Développer l'insertion des personnes en situation de handicap
 - 6 - Rénover le contrôle de la recherche d'emploi
 - 7 - Renforcer l'efficacité et l'accessibilité des formations
 - 8 - Améliorer l'accueil et la relation usagers
 - ② **Garantir l'accès des usagers à leurs droits à indemnisation**
 - 9 - Assurer un haut niveau de qualité de l'indemnisation
 - 10 - Lutter contre le non-recours aux allocations et aux aides
 - 11 - Garantir le versement du juste montant des allocations et recouvrer les TP
 - ③ **Aider les employeurs à recruter + rapidement et + durablement et à diversifier leurs modes de recrutement**
 - 12 - Développer l'aller vers l'entreprise et assurer 1 contact plus régulier avec les TPE/PME
 - 13 - Améliorer la pertinence des candidatures proposées, notamment via une approche renouvelée des filières économiques
 - 14 - Accélérer les mises en relation entre candidates & employeurs
 - 15 - Développer le repérage, l'accompagnement et le suivi des entrepreneurs dans la réussite de leur projet
- 2 catalyseurs de transformation déclinés en 8 projets prioritaires
 - ① **Mettre en place les outils communs favorisant la coopération entre les acteurs, le pilotage de ces acteurs par l'Etat " les collectivités et l'efficience globale du système**
 - 1 - Mettre en place une gouvernance simplifiée et opérationnelle du Réseau pour l'Emploi
 - 2- Proposer à travers la plateforme SI des services adaptés pour les professionnels du réseau pour l'emploi, en renforçant les exigences de sécurité
 - 3- Exploiter pleinement les potentialités de la DATA et de l'IA au service des objectifs de France Travail
 - 4 - Développer une culture professionnelle commune et faciliter la montée en compétence des professionnels du réseau pour l'emploi
 - ② **Faire évoluer notre organisation au service d'une plus grande efficience de nos actions**
 - 5 - Définir une vision, des valeurs et des principes d'action de France Travail
 - 6 - Gagner en efficacité, efficience et en QVT en simplifiant les tâches quotidiennes des collaborateurs et en améliorant les processus, sans dégrader la qualité des services délivrés
 - 7 - Déployer la politique sûreté dans le réseau de France Travail
 - 8 - Tenir la trajectoire bas carbone FT 2030



Analyse CFE CGC

Le plan de transformation doit permettre aux DE, de bénéficier d'un nouveau contrat social, pour les accompagner vers un emploi durable. Pour les employeurs un seul interlocuteur vers un emploi qui se veut plus inclusif.

Enfin une coopération des partenaires au plus près des territoires, qui doit aider les décisionnaires à piloter les objectifs vers l'insertion, pour les personnes les plus vulnérables et les employeurs qui recrutent.

Nous avons bien entendu que les logiques d'expérimentation, la co-construction avec les partenaires, l'implication générale de l'ensemble des collaborateurs, le tout avec de nouveaux indicateurs, doit permettre la réussite du plan de transformation.

Mais nous sommes sans réponse sur la capacité des partenaires à "absorber la charge", sur l'utilisation des outils à disposition des DE, sur l'impact de l'IA, sur la coopération avec les partenaires économiques, et sur nos visions et valeurs non partagées.

De plus nous restons dubitatifs sur l'évolution des budgets, des ressources, de la charge de travail et des RPS induits.

Pour cette transformation, nous avons bien une vision du quand et du pourquoi ! mais il nous manque cruellement le comment ?

La Trajectoire Bas Carbone

L'ambition de France Travail est une baisse de 35% des GES (Gaz à Effet de Serre) à horizon 2030. Ceci suppose des modifications de comportement sur de nombreux sujets, pas seulement sur la politique de déplacements mais aussi sur la consommation énergétique des bâtiments, ou l'achat de petit matériels et consommables vertueux.

La sensibilisation des agents se fait grâce notamment aux ambassadeurs RSE et au travers des différentes manifestations, initiatives (juin à vélo, don de vêtements ou de mobilier, commerce durable ...) ou de formations en e-learning et de présentation de la fresque du climat.

A ce jour 2 indicateurs officiels :

- les clauses sociales dans nos marchés publics
- le niveau de consommation de carburant pour les déplacements professionnels

Pour ce dernier, il y a en cours le renouvellement du parc automobile, avec le remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques qui ont en moyenne 250 KM d'autonomie ; ainsi que la réduction des déplacements professionnels (de par la BDE et des affectations au plus près des domiciles, des réunions ou démultiplications en visio, des formations e-learning et le télétravail).

[Pour plus d'informations sur la Trajectoire bas carbone ici sur l'intranet](#)

Vous souhaitez des précisions sur un sujet, contactez-nous dès maintenant au 06 22 05 78 54 ou Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres

A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2